



ILE-DE-FRANCE ENVIRONNEMENT (IDFE)
Union régionale des associations franciliennes de l'environnement
2 rue des Dessous des Berges
75013 PARIS
www.idfe.eu



ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT (ENE)
Union départementale des associations de défense de la nature en Essonne
14 rue de la Terrasse
91360 ÉPINAY-SUR-ORGE
adnessonne@orange.fr
www.ene91.fr



CULTURE ARTS DÉCOUVERTE (CAD)
18 rue de la Tourelle
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE



PORTES DE L'ESSONNE ENVIRONNEMENT (PEE)
42 rue des Lilas
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
contact@portes-essonne-environnement.fr
www.portes-essonne-environnement.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 4 SEPTEMBRE 2014

AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE : LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES ESSONNIENNES DÉFAVORABLES AU PROJET SOUMIS

Le 3 septembre 2014, la commission d'enquête publique sur le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique devait remettre son rapport au préfet du Pas-de-Calais, chargé de la coordination et de la centralisation des résultats. Il n'est pas encore publié.

Dans la partie francilienne, les fédérations Essonne Nature Environnement et Ile-de-France Environnement, les associations Culture Arts Découverte et Portes de l'Essonne Environnement espèrent que la commission d'enquête aura suivi largement leur avis défavorable.

Elles réaffirment approuver les initiatives d'autoroutes ferroviaires inscrites dans la loi dite Grenelle 1 de 2009. En revanche, elles désapprouvent ce projet soumis dans le cadre des deux enquêtes publiques tenues entre mai et juillet 2014, sans concertation préalable notamment du fait de l'absence d'expropriation.

Elles dénoncent la solution de facilité qui consiste, pour la SNCF et RFF, à faire supporter par le réseau existant du RER-C et de la Grande couronne un trafic supplémentaire de fret. La dangerosité des produits transportés est à ce jour inconnue. Elle est malheureusement appelée à le demeurer pour les Franciliens, ce qui peut leur être préjudiciable en cas d'accident.

Elles dénoncent le transfert des nuisances causées par le trafic routier sur le trafic ferroviaire : traversée de la région francilienne très densément peuplée, utilisation d'infrastructures obsolètes et saturées, détérioration du trafic des voyageurs, nuisances sonores et vibratoires pour les riverains, etc. L'économie générale du projet ne prend pas suffisamment en compte les atteintes à la qualité de vie de millions de Franciliens parce qu'elles existent déjà ! Il est inadmissible que l'Ile-de-France soit écartée de tout programme de protection. La notion de santé publique est bafouée.

La requête n'entre pas dans le cadre des deux enquêtes publiques, mais elles demandent que la SNCF, RFF et VIIA établissent un projet de contournement de la région parisienne pour le fret. Elles demandent qu'il fasse l'objet d'une véritable concertation auprès des assemblées délibérantes, des associations, des riverains et des usagers. Un débat doit être organisé par la Commission nationale du débat public.

L'avis conjoint des associations environnementales ENE, IDFE, CAD et PEE comporte 11 points. Il est consultable sur les sites internet des signataires.

Contacts joignables au numéro de téléphone de la fédération ENE : 06 65 64 47 01

Jean-Pierre MOULIN, président d'ENE

Catherine GIOBELLINA, administratrice d'ENE, vice-présidente d'IDFE

Bernard MÉRIGOT, président de CAD, adhérent d'ENE

Sylvie MONNIOTTE, secrétaire générale adjointe d'ENE, responsable éditoriale de PEE